

Analyse de pratiques professionnelles

L'**analyse de pratiques professionnelles** figure souvent dans les programmes de formation conduisant à une certification, mais plus rarement comme offre de formation continue. **PARTENAIRE FORMATION.CH** prend cette option car les buts de l'analyse des pratiques professionnelles visent le développement des compétences professionnelles et donc par là, l'amélioration de l'action professionnelle dans l'accompagnement des bénéficiaires : élèves, participants, assurés, personnes en insertion etc.

N'est-ce pas l'un des objectifs d'une démarche de formation continue ?

PUBIC-CIBLE

Pour tous les professionnels qui exercent des professions ou fonctions (salariées ou bénévoles) qui comportent de fortes interactions humaines : enseignants, formateurs, conseillers ORP, conseillers en insertion, éducateurs sociaux, responsables RH etc.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour satisfaire aux exigences de la démarche, nous regroupons des professionnels exerçant la même activité professionnelle dans des institutions ou sites différents. Il importe qu'aucun lien hiérarchique ne relie les personnes entre elles. Le groupe constitué s'engage pour 6 journées réparties sur environ 1 année et planifiée sur des demi-jours – environ une fois par mois - (sauf vacances scolaires vaudoises). Deux demi-journées sont consacrées, l'une au démarrage du processus pour constituer le groupe et présenter la démarche et ses modalités de travail et l'autre en fin de cursus pour un bilan qui permet aux participants de témoigner de leur cheminement.

L'analyse des pratiques professionnelles est une démarche de formation professionnalisante qui participe à la lutte contre l'usure professionnelle et les risques psychosociaux.

DISPOSITIF

- Par groupe de 8 à 10 personnes maximum (sans lien hiérarchique entre elles)
- Avec un animateur **externe**, qualifié pour aider à la co-construction du sens de vos pratiques professionnelles et **professionnel** du domaine des pratiques analysées
- Des règles de fonctionnement défini par les membres du groupe
- Une démarche à plusieurs composantes : la description des situations, la problématisation, l'analyse, la construction d'une théorie de l'action puis le réinvestissement dans l'action
- Une posture attendue : l'implication personnelle des participants tant dans la présentation des situations qui posent question ou mettent en difficulté que dans le questionnement des situations présentées par les autres personnes.

Analyse de pratiques professionnelles

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes étapes de la démarche : décrire, problématiser, analyser, dégager des savoirs d'action et réinvestir dans l'action
- Activer des apports théoriques pour éclairer les pratiques analysées
- Développer une posture de personne-ressource pour son environnement professionnel

FORMATEURS

- Un réseau d'animateurs qualifiés pour accompagner la démarche dans le domaine des pratiques analysées est à disposition

AGENDA DE LA FORMATION

- Etabli dès que le nombre minimum de participants est atteint

INSCRIPTIONS A LA FORMATION

- En continu – dès que le nombre minimum de participants est atteint, la formation est confirmée

LIEU DE LA FORMATION

- Lausanne, centre-ville
- Possibilité d'organiser dans d'autres lieux selon la provenance géographique des participants

PRIX & MODALITES DE PAIEMENT

- **CHF 1'680.-** pour 6 journées
- Le montant de la formation est pris en charge par l'institution au titre de la formation continue des collaborateurs alors la facture est envoyée pour paiement avant le démarrage de la formation
- Le montant de la formation est pris en charge par le participant au titre de sa formation continue alors un échelonnement de paiement peut être contractualisé avec **PARTENAIRE FORMATION.CH**

ATTESTATION

- Une attestation de participation est remise à la fin du cursus

DES ATELIERS D'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR

APPRENDRE DU TRAVAIL